

# EVRAS : le « S » qui cache la forêt des droits de l'enfant

## CARTE BLANCHE

*co-signée par : le Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE), Child Focus, la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (CODE), le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE), La Ligue des familles, le GAMS et la Plateforme EVRAS.*

Depuis la rentrée de 2023, l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) a fait couler beaucoup d'encre. Les discours contradictoires ainsi que les infox ont inquiété les parents : comment et de quoi devaient-ils exactement protéger leurs enfants ? En tant qu'associations et institutions de défense et de protection des droits de l'enfant, nous savons pourtant, à rebours de ces critiques, que ces animations constituent un outil essentiel et nécessaire, notamment dans la lutte contre les violences faites aux enfants.

Les animations EVRAS ne sont pas une invention récente : depuis plus de 40 ans, des animations sont organisées dans les écoles afin d'informer les enfants au sujet de différentes thématiques liées à leur vie relationnelle, affective et sexuelle. Les sujets abordés ont toujours répondu aux nécessités sanitaires ou sociales du moment : par exemple, la promotion du préservatif pendant les années SIDA ou l'information sur la contraception après la légalisation de la pilule contraceptive en 1973.

Aujourd'hui et comme cela a toujours été le cas, l'EVRAS s'adapte alors que la société s'ouvre à d'autres questions. Les enfants sont exposés de plus en plus tôt aux violences de toutes sortes : ils font face à des enjeux auxquels les adultes se doivent de répondre, afin d'éviter d'installer des tabous dangereux là où devraient s'établir des espaces de parole. Les questions des enfants évoluent et il nous revient à nous, adultes, de nous mettre à hauteur d'enfants pour y répondre ; il s'agit là d'un principe de prévention nécessaire. Or, en accusant l'EVRAS de pervertir les enfants en abordant certaines thématiques trop tôt, ou en abordant certaines thématiques tout court, c'est le principe-même de prévention qui est remis en question.

C'est pourtant bien l'approche préventive qui permet aux enfants et aux jeunes de faire leurs premières expériences relationnelles, affectives et/ou sexuelles avec des balises leur permettant de se protéger, en respectant les autres. Tout comme le principe de prévention routière veut que l'on sensibilise au port du casque et de la ceinture de sécurité, on a aujourd'hui accepté l'idée qu'il fallait parler de contraception avant le premier rapport afin de protéger les jeunes des grossesses non-désirées, en comprenant que cette discussion n'allait pas avoir comme effet de faire entrer les jeunes dans la sexualité active (le contraire est prouvé<sup>1</sup>).

Aujourd'hui, la confiance accordée au principe de prévention devrait prévaloir tout autant pour ces importants enjeux que sont les identités de genre, le consentement, l'exposition à la pornographie... La prévention (et les espaces de communication et d'éducation qui en découlent) n'a en effet jamais

---

<sup>1</sup> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000266214>

eu pour objectif de provoquer des comportements qui mettent les personnes (ici les enfants et les jeunes) en danger. Ce n'est pas l'objectif de l'EVRAS non plus.

L'EVRAS vise au contraire à renforcer le filet de protection autour de l'enfance, constitué par les parents, les professionnels de l'éducation (enseignants, éducateurs, animateurs...), les structures liées à la jeunesse (écoles, centres de planning, CPMS, PSE, organisations de jeunesse...) et les balises et textes légaux internationaux (principes fondateurs de l'UNESCO, ONUSIDA, UNICEF, ONU Femmes, OMS, Convention internationale relative aux droits de l'enfant...). Nous avons aujourd'hui l'opportunité de proposer cette prévention à tous les élèves, dans un cadre inédit permettant de les protéger de tout discours idéologique : grâce à l'Accord de coopération en FWB qui a initié la généralisation de l'EVRAS, ces espaces de parole n'ont jamais été aussi constructifs, neutres et sûrs pour les enfants.

Ce nouveau cadre demande aussi de leur faire confiance. L'EVRAS ne s'impose ni ne s'oblige : il s'agit d'une protection qui les outille pour mieux se préparer et se défendre et qui se construit avec eux. Les enfants et les jeunes développent et possèdent un libre arbitre, une pensée critique, des valeurs, une personnalité, des expériences à partir desquels ils vont intégrer les informations données en animations, qui dépassent d'ailleurs largement la seule dimension sexuelle. Ce sont également des réponses adaptées à leur degré de maturité qui leur sont proposées en animation, avant même les balises générales proposées dans le Guide qui est appelé à s'améliorer constamment.

Nous avons enfin l'occasion de permettre aux enfants et aux adolescents de bénéficier de leur droit à des informations justes et complètes sur des sujets qui les concernent, en l'occurrence leur vie relationnelle et affective, et leur santé sexuelle. En ouvrant des espaces de discussion, l'EVRAS leur permet d'avoir des réponses adaptées à leurs questions. Au contraire, refuser d'aborder ces sujets revient à laisser les enfants et les jeunes dans l'ignorance (qu'il est alors commode d'appeler « innocence »). Il n'est pas violent en soi d'avoir ces discussions avec les jeunes. Il est par contre dangereux de les laisser démunis face à ces expériences violentes. La vulnérabilité des enfants doit nous mobiliser aujourd'hui dans la défense de l'EVRAS, dont la mission de protection de l'enfance est incontestable.

L'EVRAS est un projet de société nécessaire, un dispositif de santé essentiel pour réduire les violences. Laisser les enfants dans le silence, refuser d'offrir de nouveaux espaces de dialogue et d'information revient à refuser de faire baisser les chiffres trop connus : 2 à 4 enfants par classe sont victimes de violences sexuelles, un élève sur trois est touché par le (cyber)harcèlement, 90% des enfants de 11 ans ont déjà été confrontés à la pornographie. Plutôt que de maintenir un statu quo, les animations EVRAS proposent une solution : offrir des espaces de réflexion pour enrayer la machine des violences. Ce projet ambitieux devrait nous solidariser, nous réjouir : beaucoup d'adultes auront de quoi apprendre auprès des enfants qui auront fait l'apprentissage, en EVRAS, de la tolérance et du respect d'autrui.

*Carte blanche publiée le 19 septembre 2024 dans le journal Le Soir*

<https://www.lesoir.be/623737/article/2024-09-19/evras-le-s-qui-cache-la-foret-des-droits-de-lenfant>